

Extrait du Registre des Délibérations du CCAS D'US

MAIRIE D'US

Date de convocation :
19 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq à 19h00
Le 25 mars,

Date d'affichage :
19 mars 2025

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur BOURGIN Président,

Nombre de conseillers :

Présents : J. BOURGIN, J. CHERON, D. QUILLET, A. PLESSE (MURARO), E. SINTY,
A. AUBIN, L. BEAU, A. CUSSY, M. GOBI

En exercice : 9

Formant la majorité des membres en exercice.

Présents : 9
Votants : 9

M. J. CHERON a été élue secrétaire de séance

DELIBERATION N° 1 -2025 VOTE DU CFU 2024 **- BUDGET CCAS DE US**

Après avoir entendu le rapport de Madame Josiane Chéron, vice-présidente du conseil d'administration du CCAS de Us,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article n°242 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu la présentation faite du budget primitif 2024 et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le CFU 2024 dressé par le comptable public,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Hors de la présence du Président ;

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le CFU 2024 qui se résume de la manière suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses.....	366,30
Recettes.....	72
Résultat de l'exercice.....	- 294,30
Résultats antérieurs reportés.....	4 438,25
On constate ainsi un excédent de	4 143,95

Les résultats seront affectés sur le budget primitif 2025 du CCAS, en excédent reporté de fonctionnement.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission
En Préfecture le
Et de la publication le

Fait à Us, le 28 mars 2025
Le Maire, J. Bourgin

